

## AVANT PROPOS DU PRESIDENT

Au terme des travaux de notre Mission, après 45 auditions ou tables rondes et près de 200 personnes entendues, et des déplacements au siège de la Commission européenne, en Espagne, en Grande Bretagne, aux Etat-Unis, en Inde, tous les députés, membres de la mission parlementaire, partagent une même conviction, **le changement climatique constitue la plus grande menace du XXI<sup>e</sup> siècle**. Il est donc non seulement nécessaire d'agir, mais il faut agir vite, car si le XXI<sup>e</sup> siècle connaîtra certainement une stagnation dans la consommation du pétrole, puisque les réserves en énergie fossile vont s'épuiser, dans le même temps les émissions de CO<sub>2</sub>, ainsi que la température, continueront à augmenter.

Nous voulons donc d'abord, collectivement et toutes tendances politiques confondues, **lancer un cri d'alarme**.

Le climat est en train de changer. Cela est du aux activités humaines. Pourquoi ce réchauffement qui renforce les contrastes climatiques ? Entre la Nature et l'Homme, les scientifiques ont tranché : **il est démontré que la responsabilité incombe aux activités humaines**. L'illusion de l'abondance énergétique nous a fait mener une politique de l'autruche. En six générations, les pays développés auront dilapidé la moitié des réserves d'énergies fossiles de la terre. Or ces gaz, émis lors de la combustion fossile sont dispersés dans l'atmosphère, piègent la chaleur dans notre espace vital, terrestre ou aérien, comme les vitres d'une gigantesque serre, au lieu de la laisser rayonner et s'évanouir dans l'espace.

On ne pourra plus dire, comme pour l'amiante, « on ne savait pas ». Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la température moyenne de la planète s'est élevée d'environ 0,6 degré et celle de l'Europe a augmenté de plus de 0,9 degré. Les travaux de la Mission ont permis de mettre en lumière les effets déjà perceptibles, notamment en France, des changements en cours : sur les précipitations, les périodes de sécheresse, l'enneigement et les glaciers, les peuplements forestiers, la biodiversité. Ils ont également mis en lumière l'implication spécifique de l'Outre-mer.

Et l'on sait que, comme toujours, les plus faibles et les plus démunis sont en première ligne par rapport aux conséquences du changement climatique, chez nous, mais aussi dans les pays en développement. Cela a malheureusement été le cas lors de la canicule en 2003.

Si l'on n'est pas capable, à l'avenir, de faire bouger les lignes et de modifier radicalement nos modes de production et de consommation, d'inventer une économie sobre en carbone, on ira droit dans le mur. Le changement climatique porte en germe la menace de catastrophes majeures. Les scénarii pessimistes du Groupement d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques (GIEC), qui correspondent à une ligne de laisser faire, montrent que les hausses de température pourraient atteindre près de 5°C d'ici la fin de ce siècle en France. Cela signifie qu'en 2056 nous connaîtrons des canicules à répétition de même ampleur que celle que l'on a connue en 2003. Or en 2056, mon petit-fils aura 50 ans. C'est donc demain. Trois facteurs spécifiques caractérisent ce réchauffement de la planète :

- il est extrêmement rapide à l'échelle des quatre milliards d'années de l'histoire de la vie sur terre. Jamais nous n'avons connu de tels écarts. 100 ans par rapport à l'histoire de vie sur Terre, c'est comparable à l'écart qui sépare l'atome de la fourmi ;
- les émissions du gaz à effet de serre, responsables du réchauffement ont un effet immédiat sur toute l'atmosphère qui entoure la Terre. Les émissions des Américains concernent tous les habitants de la planète ;
- l'inertie de la Terre et de la masse des océans est importante. Les effets de notre insouciance d'aujourd'hui continueront à se faire sentir pendant des siècles. Les erreurs d'aujourd'hui se paieront demain et après-demain.

M. Robert Kandel, directeur de recherche au CNRS indiquait au cours d'une audition que « le réchauffement prévisible de 5°C au cours du XXI<sup>e</sup> siècle est équivalent à celui qui a mis fin aux glaciations, il y a 15 000 ans, la différence étant que ce qui avait pris plusieurs milliers d'années va prendre cette fois moins d'un siècle et c'est bien là le problème. ». Il rajoutait que « un degré, c'est vivable, quoique parfois pénible. Avec 3°C les choses deviennent vraiment difficiles, avec des changements vraiment importants dans de nombreux aspects de la biosphère. Au-delà, on va vers des changements plus radicaux et on est alors entre le très difficile et le catastrophique. » Le glaciologue Jean JOUZEL poursuit : « N'oublions pas que 3°C, c'est une variation représentant la moitié du changement global que la terre a connu à l'âge glaciaire, époque où la calotte polaire descendait jusqu'au Nord de la France, et après laquelle il a tout de même fallu cinq mille ans pour que la température remonte de 4 ou 5 degrés... » **C'est, sans alarmisme excessif, le devenir même de l'humanité qui est mis en cause.**

On savait depuis longtemps que la dégradation de l'environnement faisait peser de graves menaces, mais c'est la première fois que d'une façon très concrète l'humanité est confrontée, dans sa conscience collective, à la réalité d'un monde fini, qui se dégrade.

On parle souvent de facteur quatre. Ce concept s'explique simplement. Pour maintenir la hausse des températures à 2°C, ce qui est un niveau considéré supportable, la communauté internationale pense qu'il est nécessaire de diviser globalement les émissions par deux au plan mondial, ce qui implique **une division par quatre** pour les pays industrialisés.

Cet objectif de réduction des émissions doit absolument être tenu. C'est possible, mais il ne faut pas se cacher que ce sera difficile. Diviser par deux les émissions de CO<sub>2</sub> implique en effet de ramener la moyenne mondiale d'émissions au niveau actuel d'un Indien. Il faut le dire haut et fort pour que chacun mobilise ses efforts.

**Nous avons une responsabilité majeure vis-à-vis des générations futures.** Cette expression est souvent employée sans réelle pertinence. C'est malheureusement celle qui convient aux conséquences majeures que la planète va connaître du fait du changement climatique. Plus nous agirons tôt pour réduire les émissions, moins difficile sera l'ajustement, et plus nous pourrons en retirer de bénéfices économiques. Ce seront les pays qui auront pris le tournant le plus vite qui en seront les bénéficiaires.

Mais force est de constater que, jusqu'à présent, l'action au niveau national comme sur le plan international n'a pas été à la hauteur des enjeux, quelles que soient les déclarations d'intention. Le protocole de Kyoto est un pas important et positif – c'est la première fois qu'au niveau mondial des règles de maîtrise de la nature du développement économique ont fait l'objet d'un accord – mais il s'agit d'une étape encore très insuffisante par rapport à l'objectif de stabilisation du climat.

**La France et l'Europe doivent montrer l'exemple.** La France doit à la fois faire baisser sa consommation d'énergie fossile, ce qu'aucun expert n'avance aujourd'hui, augmenter significativement la part de l'énergie fournie par les énergies renouvelables, ce que peu d'experts prédisent. La seule manière de résoudre cette équation difficile est de travailler sur tous ces fronts pour rendre « plus propre » l'énergie consommée, améliorer l'efficacité énergétique, réconcilier les défenseurs de l'électronucléaire et les champions des énergies renouvelables et aider les pays du Sud à accéder à ces nouvelles technologies énergétiques.

L'Europe a su dans ce domaine s'engager en première ligne de l'action internationale. Ce rôle doit être confirmé. Au sein de l'Union, la France a été active, mais l'insuffisance des moyens de l'Etat dans ce domaine – les équipes de la Mission Interministérielle sur l'Effet de Serre (MIES) sont encore trop peu nombreuses – n'a pas permis à notre pays d'exercer une capacité d'initiative suffisante. Le renforcement en France des moyens disponibles au service de la lutte contre le changement climatique est incontestablement une priorité majeure.

S'agissant des actions de réduction engagées, nous sommes encore loin du compte. Les politiques de l'énergie, des transports, de l'habitat, de l'agriculture n'ont encore pas suffisamment pris la mesure des enjeux du changement climatique. Cela a été vrai en France, quels que soient les gouvernements, et l'on peut s'étonner que lors de l'examen de la récente loi sur l'habitat social, aucune référence n'ait été faite à la nécessité de construire des bâtiments à « haute performance énergétique ».

Notre pays ne respectera d'ailleurs pas ses engagements de Kyoto sans effort. Les derniers chiffres disponibles indiquent que les émissions de gaz à effet de serre en France se situent pour l'année 2004 à 0,8% au-dessous de celles de 1990, mais ils montrent aussi de fortes progressions des transports et du secteur résidentiel-tertiaire, qui ont respectivement augmenté leurs émissions de 22,7% et de 22,3% par rapport à 1990. Le paradoxe c'est que c'est grâce aux efforts dans l'industrie que nous respectons nos engagements. Par ailleurs le faible niveau de notre croissance économique constitue un facteur de modération de ces émissions. Il a malheureusement un impact sur l'emploi.

Au-delà de la constatation de la gravité du phénomène, et de l'insuffisance de l'action engagée, la Mission d'information a donc souhaité – sans vouloir établir un catalogue de mesures – fixer un cap, proposer une méthode, tracer des priorités d'action, avec comme « fil rouge », il faut « changer de braquet ».

Le cap c'est bien sur le « facteur quatre » – il est très important de situer l'effort à entreprendre dans une perspective de long terme –, mais il faut aussi se fixer un objectif intermédiaire. C'est pourquoi il nous a semblé important de recommander **un objectif de réduction de 25% à l'horizon 2020**, qui permette d'organiser l'action de tous les acteurs. Pour y parvenir, il faut dès aujourd'hui prendre des mesures d'urgence qui doivent être inscrites dans le plan climat, notamment dans les secteurs du transport et de l'habitat.

Nous avons aussi voulu mettre en lumière des priorités spécifiques : la réforme fiscale, la réduction des émissions dans les transports et le résidentiel-tertiaire, le renforcement de la recherche, la mise en place d'une véritable stratégie d'adaptation, alors qu'à l'heure actuelle les efforts dans ce domaine sont restées embryonnaires. Si les énergies renouvelables, notamment le solaire, sont aujourd'hui plus chères, c'est parce que certains verrous technologiques existent et constituent un frein à leur développement. Il faut donc mettre les bouchées doubles en matière de R&D dans les domaines du stockage de l'électricité, du transport et du stockage de la chaleur, de la production et du stockage de l'hydrogène, des réseaux électriques intelligents. Dans la valorisation de la biomasse, dans l'hydrolyse permettant de couper des chaînes de lignogéllulose et d'utiliser les produits obtenus comme carburants. Réduire la consommation des moteurs, développer les biocarburants, accélérer les recherches sur l'hydrogène et mettre au point la pile à combustible, telles sont quelques-unes des solutions à mettre en place sans délai. De même, pour réduire les rejets de gaz à effet de serre du secteur résidentiel-tertiaire, faut-il accélérer l'installation de chauffe-eau solaires afin de produire de la chaleur par le solaire thermique, augmenter la performance énergétique des bâtiments, rénover nos logements ou en construire de nouveaux en utilisant les méthodes et les matériaux de l'architecture bioclimatique, développer la géothermie.

Mais le progrès technique ne peut pas tout, il faut dire franchement dès aujourd'hui que nous devons modifier nos modes de vie. La lutte contre le changement climatique peut aussi constituer une opportunité économique. C'est vrai bien sur dans les domaines industriels liés aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie. C'est vrai aussi pour l'agriculture, à la fois du point de vue du développement des biocarburants, et pour l'intégration, dans les marchés de crédits carbone, de projets agricoles de réduction des émissions, comme ceux liés à la production de biogaz.

Il nous a semblé essentiel de souligner la nécessité de l'engagement non seulement de l'Etat, mais aussi de toutes les « forces vives » du pays, collectivités, syndicats, entreprises, associations. Et de chacun d'entre nous, tant il est vrai que rien ne sera possible sans la prise de conscience et l'action du citoyen : à la fois sur un plan concret de réduction des émissions, car nos comportements ont un impact important, mais aussi dans une perspective politique, car nous n'arrivons à avancer réellement que lorsque l'opinion publique sera suffisamment mobilisée. Ce qui requiert un effort majeur d'information et de formation.

Une dimension importante, qui ressort également de nos travaux, est de renforcer la dimension européenne des actions engagées, au-delà des

compétences exercées par l'Union en ce qui concerne les négociations internationales. C'est particulièrement vrai dans le domaine de la recherche. C'est aussi nécessaire dans le domaine des transports.

Enfin, il faut garder fortement présent à l'esprit que l'action de la France, et même de l'Europe, ne servira pas à grand-chose en tant que telles, si elles ne contribuent pas à faire bouger les autres parties du monde. C'est pour cela que nous devons être exemplaires. C'est pour cela aussi qu'il faut que le changement climatique devienne un axe fort de notre diplomatie et de notre politique de coopération, en particulier vis-à-vis des parties du monde avec lesquelles nous entretenons des liens privilégiés, l'Afrique, la Francophonie.

En définitive, pour se sauver elle-même, la France, comme tous les autres pays, devra aider les autres à se sauver. Si nous ne sommes pas capable de le comprendre, des centaines de milliers d'hectares seront détruits régulièrement par des incendies tels que ceux que nous avons connus cet été dans le Sud au cours de ces dernières années, des zones tempérées vont se désertifier, les glaciers vont continuer à fondre, le niveau des eaux va remonter.

Il faut enfin s'engager sur des programmes de coopération novateurs, efficaces et proches du terrain avec les pays du Sud car, en habitant tous sur la planète Terre, la solidarité environnementale nous lie, qu'on le veuille ou non, à tous les pays du monde.

Les déplacements de la Mission à l'étranger nous ont permis de mieux mesurer l'importance de l'action internationale dans ce domaine. Il est essentiel de trouver les voies pour que la croissance des pays émergents – dont les émissions devraient représenter plus de 55% du total des émissions mondiales dès 2025 –, intègre un modèle de développement énergétiquement plus sobre. L'instrument de souplesse imaginé dans le protocole de Kyoto, qui permet de répondre intelligemment aux besoins des pays développés, tout en favorisant un développement « propre » des pays émergents, doit être renforcé dans la perspective post-2012. Un simple exemple laisse songeur. Si tous les habitants du monde utilisaient une voiture dans les conditions considérées comme raisonnables pour 30 millions de véhicules français (15 000 km parcourus dans l'année, 7 litres aux 100 km), il y aurait 6 milliards de tonnes supplémentaires de gaz carbonique rejeté. C'est ce qui fait dire que « pour mettre les Chinois sur quatre roues, il faut cinq planètes ».

Il faut aussi s'attacher à renforcer le dialogue avec les Etats-Unis pour trouver les chemins d'une démarche concertée de maîtrise des émissions, convaincre le gouvernement américain de mieux écouter leur opinion publique qui

comprend bien qu'un pays si grand soit-il, qui représente 7 % de la population mondiale ne peut durablement contribuer au quart des émissions mondiales de gaz carbonique.

Sur tous ces éléments de priorité, les membres de la Mission ont manifesté une très large convergence de vues, quelles que soient les sensibilités politiques. Les 31 membres de la mission sont unanimes sur le constat. Ils ont d'ailleurs souhaité que nous puissions ensemble poursuivre la dynamique engagée, dans la durée, et demande la création d'une délégation parlementaire au changement climatique.

Le défi du changement climatique est là. C'est un défi qui nous concerne tous, qui demande d'agir de façon résolue, qui requiert un fort volontarisme politique, dans un contexte difficile, où les pays en émergence n'acceptent pas que des pays responsables de la situation actuelle imposent des contraintes à leur propre développement.

Si nous arrivons à nous mobiliser efficacement, ce peut être l'occasion de faire advenir un monde plus solidaire, qui assume collectivement son destin, autour d'une prise de conscience partagée.

**Ce n'est pas acquis, mais le combat vaut la peine d'être livré. Nous tirons donc le signal d'alarme. Notre destin commun est en jeu. N'attendons pas.**